

œuvre de
S^r Joseph.

5^e Juin
1848.

à Messieur le Président,
vice-Président et membre du conseil
de la première section.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous en informer
qu'après mûres réflexions je me suis
semblable nécessaire obligé de donner une démission de membre
de votre œuvre. ~~En conséquence, il est décidé,~~
~~que les pouvoirs de Monsieur le Président et de Monsieur~~
~~le Secrétaire Général ne seront pas renouvelés.~~
Je ne doute nullement que la Société
faisant choix d'un Secrétaire
soit encore plus digne
de votre confiance que votre précédent et pourra de la même façon
que le comité Secrétaire de l'œuvre, qui
est à votre entière disposition, le registre de
procès-verbaux qui se trouve en votre possession
veillez après l'expression de ces résolutions
pour les dire qu'on ne voit plus de
me honorer et me voir.

Messieurs,



Très respectable et
très reconnaissant
Trévies

Il
est tout au même des mêmes sentiments que
vous de la même manière que vous
votre véritable Directeur, convenant en outre
convenances.

Je ne doute nullement que vous fassiez choix
d'un Secrétaire Général digne de la
confiance de la Société. Je vous prie de
me en faire part par votre prochain
rapport. Je vous prie de
me en faire part par votre prochain
rapport. Je vous prie de
me en faire part par votre prochain
rapport.

Épigramme

(Charles de Vallé Jarry)

Trois fois en son sein conseil
nous avons décidé que l'ajout de ces deux verbes ne sortait pas d'ici.

XII

vous avez fait plus de mal à la Société que tous les coarctés

Il est bon de coarcté votre opinion sur les coarctés.

XI

Il faut se plaindre de la bourgeoisie d'ici ce sont eux qui
veulent que les coarctés ne puissent s'occuper de plus que les
coarctés =